

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 15 - Octobre
Novembre - Décembre 2004

Le mot du Maire



Une nouvelle classe a été ouverte à l'école maternelle pour la rentrée 2004-2005. Quel bonheur pour nous tous ! Cette réussite est le travail conjugué de la municipalité, du Conseil Général, des enseignants et des parents. C'est la preuve que si nous travaillons tous ensemble et avec le même objectif, nous arrivons à réaliser tous les

projets économiques, sociaux et culturels que Riez doit posséder. Aujourd'hui, nous sommes tous conscients que Riez a un bel avenir devant lui.

Le mot du maire qui, je le sais, est lu attentivement, me donne l'occasion de préciser que des rumeurs infondées circulent parfois dans le village. La rumeur ne sert pas la commune, la rumeur se glisse, s'insinue et ne sert pas non plus les Riézoises et les Riézois. Alors, pour des informations claires et objectives, venez à la mairie ou contactez un conseiller municipal. Rien n'est caché, la vérité me préoccupe grandement.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont animé notre commune pendant la période estivale.

Une date à retenir et je compte sur votre présence ce jour-là. Pour les 60 ans de la libération de Riez, une exposition se tiendra du 5 octobre au 2 novembre au Bureau du Tourisme. Le 16 octobre à 17h30, la municipalité vous invite à venir déposer une gerbe au monument aux morts, à découvrir l'exposition et à prendre ensemble l'apéritif.

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 18 juin 2004

Présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :
Excusée : Juliette Riggi qui donne pouvoir à Claude Bondil
formant la majorité des membres en exercice
Absents : Jean-Gabriel Bliet et Rémy Rainaud
M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

87.04 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1-04 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Il y a lieu d'acquérir une pompe de secours pour l'installer au Couvent de Saint-Maxime, celle-ci s'élève à la somme de 998,95 euros. Une décision modificative n° 1 pour le Budget de l'Eau et Assainissement telle que présentée et qui s'équilibre en section d'investissement est adoptée pour régulariser cet achat :

Article 21531 - Dépenses : +1 000 €	Opération N° 25
Article 020 - Dépenses : - 1 000 €	

88.04 : GARANTIE EMPRUNT HÔPITAL

La Commune accorde sa garantie sur un prêt d'un montant de 475 200,95 € correspondant à une renégociation de 4 emprunts auprès de Dexia Crédit Local par l'Hôpital Local de Riez. Le refinancement de ce prêt est inclus dans un réaménagement de 4 prêts dont deux sont garantis par la Commune.

89.04 : ADMISSION EN NON-VALEUR

Deux demandes d'admission en non-valeur présentées par M. le Percepteur de Riez concernant les redevances d'ordures ménagères et d'occupation du domaine public sont accordées.

90.04 : CONVENTION AVEC TRÉSORERIE

Il est décidé de fixer le loyer pour les locaux sis Allées Louis Gardiol, à usage de bureaux pour la Trésorerie, à la somme annuelle de 13 000 (treize mille) euros à compter du 1^{er} avril 2004, prévu dans le projet de bail établi par la Trésorerie Générale des Alpes-de-Haute-Provence.

91.04 : AMÉNAGEMENT PERCEPTION - RAPPORT LOTS N°S 10 ET 11

Il est accepté un rapport établi par le maître d'œuvre M^{me} BREGEON, concernant l'aménagement de la Perception en date du 5 avril 2004 pour les

lots n^{os} 10 et 11, signifiant que des travaux ont dû être repris dans le marché établi en date du 19 septembre 2003.

92.04: LOTISSEMENT ATTRIBUTION DES LOTS

En application des délibérations n^o 64-04 fixant les critères d'attribution des lots du lotissement et n^o 126-03 fixant le prix du mètre carré, il a été décidé de leur attribution suite à la réception des demandes.

93.04: CRÉATION RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les contrats d'affermage d'Eau et d'Assainissement passés avec la SEERC arrivent à échéance le 8 novembre 2004. Il est décidé de ne pas reconduire la délégation de service public et de créer une régie simplifiée, pour le service public à caractère industriel et commercial d'Eau et d'Assainissement, dont les modalités de fonctionnement seront définies ultérieurement.

94.04: CRÉATION d'Emplois

Il est créé deux emplois pour satisfaire aux besoins actuels :

- 1'Agent Administratif affecté au Bureau du Tourisme, à temps non complet à raison de 17 heures 30 par semaine, à compter du 15 juillet 2004,
- 1'Agent d'animation à temps complet affecté à la Crèche Halte Garderie, emploi pérennisé conformément à la délibération n^o 145-03, à compter du 1^{er} juillet 2004.

95.04: PARTICIPATION POUR SAPEURS POMPIERS SAISONNIERS

Il est accepté le recrutement de sapeurs pompiers volontaires saisonniers supplémentaires pour deux mois, du 1^{er} juillet au 31 août 2004, au Centre d'Incendie et de Secours de Riez, ainsi que de verser une participation financière.

96.04: TARIFS FOIRES, FÊTES ET MARCHÉS

Dans le cadre de la Régie des Droits de Place, il est fixé à compter du 1^{er} juillet 2004 les tarifs suivants :

- Cirque - d'une capacité inférieure à 50 places : 15 euros
- d'une capacité égale ou supérieure à 50 places : 30 euros
- Forain des fêtes/Branchement électrique
Une somme forfaitaire par branchement : 30 euros

97.04: DÉSIGNATION BUREAU d'ÉTUDE POUR SCHÉMA DIRECTEUR d'ASSAINISSEMENT

La proposition d'étude de la Société d'Ingénierie pour l'Eau et Envi-

ronnement, concernant la réalisation de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement de Riez, est retenue après consultation.

98.04 : DÉSIGNATION AVOCAT

Maître François Balique demeurant 6, place Saint-Germain-des-Prés à Paris, est désigné comme avocat de la Commune pour défendre ses intérêts dans les affaires qui l'opposent à M^{me} Marie-Thérèse Peytral et à la SCI Hugou.

99.04 : SUBVENTIONS

Les subventions sont attribuées aux associations suivantes :

- Foyer Socio-Éducatif du Collège de Riez..... 500 €
- Coopérative École Élémentaire..... 450 €
- Lou Colostro 150 €

100.04 : JURY CRIMINEL

Le tirage au sort donne le résultat suivant : M^{mes} Huguette Berchaud, épouse Reymond, Emmanuelle Arnoux, Suzanne Veyan, épouse Cotte, Léonie Ricaud, épouse Cauvin et MM Marc Cellai, Fernand Noguera, Gilbert Fanguiare, Jean-Claude Baratto, Christophe Manni.

101.04 : COTISATIONS

Il est accepté le paiement de la cotisation annuelle pour 2004 d'un montant de 66 euros à l'Union Départementale des OTSI domiciliée à Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence).

102.04 : ADHÉSION ASSOCIATION DES TRUFFICULTEURS

La commune décide d'adhérer à l'Association des Trufficulteurs de Haute-Provence dont le siège social est fixé à la Mairie de Montagnac, et de verser la somme de 100 euros. Sont élus M^{me} Francine Conti-Cadel et M. Pierre-Jean Reymond.

103.04 : DÉBAT DU PLU

Le Conseil Municipal dégage les idées suivantes :

- Garantir les grands équilibres de l'article L 121-1 : Équilibre entre les espaces urbains et les espaces naturels : pour cela, il est envisagé l'extension de zones déjà urbanisées le long des voies départementales et communales afin d'éviter le mitage des espaces naturels. D'autre part, il est préconisé dans les espaces naturels de limiter les extensions aux seules constructions existantes.

Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains et péri-urbains : volonté de maîtriser les déplacements, de préserver les sols et sous-sols en limitant l'urbanisation aux seuls secteurs viabilisés dans l'attente de la réalisation du Schéma d'Assainissement Autonome.

Assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain : la commune s'est engagée par le biais d'une part de l'étude du centre ancien et d'autre part de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager à assurer la protection du patrimoine bâti, la création de logements sociaux ainsi que la redynamisation de la zone artisanale.

104.04 : CONVENTION AVEC ESPACE HARMONIE - AVENANT N° 1

L'avenant à la convention initiale du 15 novembre 2001 avec la SARL ESPACE HARMONIE concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme est accepté.

105.04 : CONVENTION AVEC Sport Objectif Plus

Un projet de convention avec Sport Objectif Plus pour la mise à disposition d'une intervenante en littérature afin d'animer un Atelier *Découverte du Livre* avec les enfants du CLSH dans le cadre du Contrat Éducatif Local est accepté.

106.04 : FONDS AIDE AUX JEUNES - AVENANT N° 7

Il est accepté l'avenant n° 7 à la convention du 4 mars 1999 qui nous lie avec l'État et le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence. Le montant de la participation de la Commune s'élève à 263 euros pour l'année 2004.

107.04 : RESTAURATION D'UNE URNE FUNÉRAIRE

Il est sollicité une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles la plus élevée possible, afin de pouvoir lancer la restauration d'une urne funéraire du II^e siècle après J.-C. trouvée durant l'été 2003 sur la Commune, dont le coût prévisionnel est de 2555 euros TTC.

108.04 : CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Une convention passée entre l'État (Ministère de la Culture/DRAC-PACA), le Centre National de la Recherche Scientifique et la Ville de Riez fixe les modalités et les conditions d'exécution et de financement de la campagne de fouilles archéologiques prévue sur le site de la Rouguière du 28 juin au 31 août 2004.

109.04: ITINÉRAIRE CULTUREL

La Commune de Riez a participé à la mise en place de l'itinéraire culturel et il y a lieu de s'acquitter de la somme de 535,15 euros correspondant à l'installation de 5 panneaux.

Résumé affiché le 23 juin 2004 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 10 septembre 2004

Présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Excusé : Pierre-Jean Reymond qui donne pouvoir à Claude Bondil formant la majorité des membres en exercice

Absents : Jean-Gabriel Bliet et Rémy Rainaud

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

110.04: CRÉATION D'UNE RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est décidé la création d'une Régie Municipale dotée de la seule autonomie financière, chargée d'exploiter au terme des contrats d'affermage actuels, les services publics de l'eau et de l'assainissement dont le Conseil d'Exploitation est le Conseil Municipal. Il est décidé également d'opter pour le régime de la TVA et le règlement intérieur est approuvé.

111.04: DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 / BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

Il est adopté la décision modificative n° 1 telle que présentée et qui s'équilibre en section d'investissement afin de régler une opération.

Dépense Article 2763 + 10 €

Recette Article 2182 + 10 €

112.04: DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 / BUDGET GÉNÉRAL

Il est adopté la décision modificative n° 1 en raison de l'extension des travaux d'aménagement des Allées Louis Gardiol.

Opération 241 Dépense article 2313 + 150000 €

Recette article 1641 + 150000 €

113.04: AMÉNAGEMENT URBAIN DES ALLÉES LOUIS GARDIOL PARTIE OUEST

Le DCE présenté par les services de la Direction Départementale de l'Équi-

pement est approuvé et le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la consultation nécessaire à la réalisation de cette opération par appel d'offres ouvert en vertu des dispositions prévues aux articles 33, 58 à 60 du Code des Marchés Publics.

114.04 : CRÉATION d'Emplois

Sont créés avec effet au 1^{er} novembre 2004 :

- Un poste d'agent administratif, à temps complet. Ce poste sera affecté au service de l'eau et de l'assainissement à mi-temps.
- Un poste d'agent d'entretien. Ce poste sera affecté au service de la voirie communale à temps complet.
- Deux postes d'agent d'entretien affectés au service de l'eau et de l'assainissement à temps complet.

115.04 : ACHAT DE TERRAIN

Pour des raisons de sécurité d'accès sur le chemin communal n° 21, il est décidé l'acquisition d'une partie de terrain de M. Muzi, cadastré section D n° 1560, sis lieudit Hubac de Saint-Jean. L'acte de vente sera établi auprès de l'Office Notarial de Riez.

116.04 : AVENANT ASSURANCES MULTIRISQUES

La proposition d'avenant afférente au contrat n° 77.445.720 d'AVIVA Assurances représentée par Alain et Nicolas Fourneyron demeurant 63, boulevard Gassendi à Digne-les-Bains est approuvée.

117.04 : AVENANT ASSURANCES PRÉVOYANCE

La proposition d'avenant afférente au contrat n° 1 098705670000P représentée par M. Stéphane Cristofle, 44, rue du Marché à Riez, est approuvée.

118.04 : DEMANDE DE SUBVENTIONS / BUREAU DU TOURISME ET LOGEMENTS SOCIAUX

La commune de Riez s'engage à réaliser, à la demande du Conseil Régional, sur la parcelle cadastrée section G n° 556 le projet d'aménagement du Bureau du Tourisme au rez-de-chaussée et des logements sociaux dans la partie habitation. Cette réalisation devra intervenir dans un délai de 4 ans à compter du versement de la subvention et toute modification du projet devra lui être signalée.

119.04 : HÔTEL DE FERRIER - ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET TRAVAUX URGENTS

M. Flavigny, Architecte en Chef des Monuments Historiques, est mandaté pour

l'étude et la mise en œuvre d'un étaielement d'urgence sur l'Hôtel de Ferrier. Ce programme de sauvetage dont l'État assurera la maîtrise d'ouvrage est estimé à la somme de 100 000 € TTC selon le plan de financement suivant :

Direction Régionale des Affaires Culturelles ...	50 %	... soit 50 000 €
Conseil Général	20 %	... soit 20 000 €
Commune	30 %	... soit 30 000 €

120.04 : PARTICIPATIONS AU SYNDICAT MIXTE VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE

Les participations communales pour l'exercice 2004 sont :

- participation statutaire.....540 €
- remboursement Commune des Éditions.....160 €
- participation communale façades.....6 000 €

121.04 : CONVENTION AVEC FRANCE TELECOM

Il est accepté la convention de partenariat n° 256/2004 du 8 août 2004 relative à l'enfouissement des réseaux France Telecom au quartier de La Rouguière.

122.04 : CADASTRE ET FISCALITÉ DIRECTE DOCUMENTATION SUR CD-ROM

La Direction Générale des Impôts a substitué la documentation cadastrale et fiscale présentée sur support papier par un support informatique.

123.04 : ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Suite à la modification statutaire du SIVOM du Bas-Verdon, il est confirmé le transfert de la compétence *Élimination et valorisation des déchets ménagers* de la commune.

124.04 : ABONNEMENTS 2004

Les abonnements sont renouvelés, pour l'année 2004, auprès de :

- Haute Provence Info l'Action Paysanne pour une somme de 37 €,
- Pédagogiche *Mairies et Collectivités locales* pour une somme de 82 €.

125.04 : CONVENTION AVEC LE CENTRE DES IMPÔTS

POUR LA NUMÉRISATION DU CADASTRE

La convention décrivant les modalités de numérisation du cadastre avec l'État, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie est acceptée.

Résumé affiché le 14 septembre 2004 à la porte de la Mairie

La vie de la cité

- **Durant cet été, nous avons pu apprécier les nouveaux trottoirs** et leur esthétique. Le rouge foncé du mobilier urbain s'est harmonisé avec le chaud soleil de l'été. Les vacanciers habitués du village ont unanimement reconnu que Riez, incontestablement, évoluait vers un avenir prometteur. Riez parfaitement fleuri arrêta le regard. Les vasques débordaient de fleurs multicolores. Aussi



remercions grandement toutes celles et ceux qui ont participé au fleurissement du village, qui ont donné un peu de leur temps pour que tous nous soyons charmés. À ce propos, nous sommes fiers d'apprendre que **Riez a obtenu le 3^e prix au concours des villages fleuris** dans la catégorie des communes de 1 000 à 3 000 habitants. La charrette bleue, avenue Hilarion Bourret, offerte gracieusement par Jean Veyan, croulant sous les fleurs, n'a pas été étrangère à ce succès.

- Les **bancs**, le long du chemin qui longe le Colostre et qui mène aux Quatre Colonnes, ceux qui permettent de suivre tranquillement



une partie de boules, sont en place. Oui, pour un banc, l'alignement laisse un peu à désirer... mais les choses seront réparées.

- Les travaux du **lotissement** vont se poursuivre après la campagne de fouilles de sauvegarde qui vient de s'achever. Une campagne qui a été un des points forts de l'été de part l'enthousiasme qu'elle a suscité et en raison de ce qu'elle a mis à jour (voir article p. 20).

- Différents **containers (emplacements)** pour emballages, journaux-magazines, verre... ont été disposés dans et autour du village. Les utiliser est un geste citoyen.



- Les **travaux** pour aménager le nouveau Bureau du Tourisme qui aura pignon sur la Place Saint-Antoine sont en préparation. Le Bureau du Tourisme au rez-de-chaussée (fini les dures marches d'escalier), des logements sociaux dans les étages.

Correspondant de la Provence

Riez n'a plus de correspondant au journal La Provence. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement au journal. Il est important que les activités et autres manifestations du village soient connues dans la région.

L'école de musique n'a pas repris ses activités en ce début d'année scolaire. Des solutions sont à l'étude pour l'année 2004-2005. Les bénévoles voulant s'impliquer dans la relance de l'association sont les bienvenus.

S'adresser à Jean-Paul Faucon, 06 07 96 71 97

Groupe folklorique de Riez

Reprise des répétitions tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle polyvalente à partir du 6 octobre. Merci de venir nombreux !

Mise au point

- Le maire porte à la connaissance de ses administrés des informations nécessaires à l'appréciation objective de quelques problèmes de la vie du village.

Dernièrement le Maire a réuni les commerçants utilisant les terrasses situées sur le domaine public pour leur faire part du fait qu'il n'y aurait pas d'extension des surfaces actuellement attribuées. Cependant des accords entre commerçants, que l'on peut qualifier d'accords de bons procédés, peuvent être passés afin que les uns utilisent les surfaces inutilisées par les autres à certains moments de la journée.

Avant la période estivale, le Bar Central a demandé à la municipalité la possibilité d'organiser un festival de musique tous les lundis soir des mois de juillet et août. La réponse de la municipalité a été positive, l'autorisation d'ouverture étant prolongée jusqu'à 2 h du matin.

Suite à des plaintes sur les nuisances sonores, la municipalité a annulé l'autorisation d'ouverture jusqu'à 2 heures du matin. Rappelons, à ce propos, que par son pouvoir le Maire peut autoriser une ouverture après une heure du matin, mais qu'il ne peut obliger à une fermeture avant une heure du matin.

Il ressort de ces faits que la municipalité n'a pas interdit le festival de musique que voulait mettre en place le Bar Central. Elle a seulement demandé un arrêt de l'activité à une heure du matin.

Dans ces conditions, une procédure pour affichage mensonger a été mise en route par la municipalité. En effet, on a pu lire au cours de l'été sur des affiches apposées dans le Bar Central que le festival de musique avait été interdit par la municipalité, ce qui est faux comme l'on peut s'en rendre compte à la lecture de ces lignes.

Une autre procédure est engagée à l'encontre du Bar Central pour utilisation du domaine public sans autorisation. La promenade qui s'étale devant le monument aux morts n'est pas destinée à être une terrasse de café.

En ce qui concerne les marchés nocturnes du jeudi soir durant l'été, la municipalité maintient leur autorisation et leur prolongation jusqu'à 2 heures du matin. Après discussion avec des plaignants, à nouveau pour

nuisance sonore, il est ressorti de la concertation avec ces personnes qu'elles n'étaient pas contre cette activité nocturne mais demandaient une activité sonore plus basse. La municipalité s'est rangée à cette argumentation et s'est engagée à veiller à la tranquillité de tous.

Vivre avec convivialité et respect des besoins de chacun dans le village est une nécessité. En effet certains vacanciers viennent chez nous pour passer quelques jours dans une ambiance festive et les commerçants qui font en partie vivre notre village ont besoin de travailler en ces mois d'été. Mais d'autres vacanciers et les habitants du village à l'année ont aussi le droit de goûter, en ces mois d'été, un paisible repos dans la tranquillité de nos nuits.

La lecture de ces lignes conduira, on peut le penser, les Riézoises et les Riézois à s'interroger sur l'utilisation fréquente et volontairement choisie du terme *municipalité* à la place de celui de maire.

Le but : témoigner de la cohésion de l'équipe municipale qui ne se dément pas, chasser d'un revers de main les bruits qui essaient d'ouvrir quelques fissures.

Félicitations des Riézois !

L'élite du cyclisme féminin sur route ne se limite pas à J. Longo. La presse ne parle que d'elle mais, à Athènes, il y avait la régionale de Manosque pour sa première sélection aux Jeux Olympiques.

Edwige PITEL, de l'E. P. de Manosque a terminé 32^e de l'épreuve en ligne avec Longo (10^e) et Huguet (40^e). Pour l'épreuve contre la montre elle est arrivée 20^e (Longo 14^e) Tant pis si une médaille n'est pas venue jusqu'à Manosque mais nous adressons nos sincères félicitations à Edwige ainsi qu'à ses parents (demeurant à Riez) pour l'avoir aidée et soutenue afin d'atteindre cette élite. Rendez-vous en 2008 à Pékin.

Chorale de l'Auvestre

La chorale L'AUVESTRE chantera NOEL le 18 décembre 2004 à la chapelle St-Charles. Venez nombreux nous écouter sous la direction de F. Legoff, professeur de musique au collège de Riez.

Nous serions heureux que ceux qui ont plaisir à chanter se joignent à nous et apportent ainsi la joie à nos prochains auditeurs.

Contactez notre présidente : Danielle GUENEBAUD au 04 92 77 98 34

La crèche Halte-Garderie "La Ding'Dounette"

- Pour la troisième année, durant le mois de juillet, les grands de la crèche ont partagé avec les petits du centre de loisirs une activité commune autour du livre, des images, de la couleur à partir d'un très bel ouvrage dessiné par un artiste *Tout un monde en vrac*.

Une intervenante extérieure a animé ces séances où livres et arts plastiques se sont conjugués pour aboutir à la confection d'un grand livre où trois thèmes de la vie de l'enfant ont été suggérés : manger, dormir et surtout jouer.

Nous avons également pique-niqué dans le jardin de l'école maternelle et petits et grands se sont côtoyés pour le grand plaisir de chacun.

Nous disons au revoir aux enfants qui vont rentrer à l'école maternelle en septembre et que nous avons accompagnés pour certains d'entre eux trois années.

La crèche Halte Garderie « La Ding'Dounette », Quartier La Rougrière, tél. : 04 92 77 76 66 accueille les enfants de 2 mois à 6 ans de façon régulière ou occasionnelle.

Possibilité de périscolaire de 16h30 à 18 h, mercredi et vacances scolaires, de 8 h à 18 h en journée continue (8 h - 12h 15 et 13h 30 - 18 h en demi-journée).



Bureau du Tourisme: bilan de la saison

- Cette année, le Bureau du Tourisme affiche une baisse de 8 % concernant sa fréquentation estivale. Mais nous pouvons dire que le mois d'août fut *meilleur* que l'année passée :

Août 2003 : 3 428 visiteurs,

Août 2004 : 3 914 visiteurs.

Les demandes enregistrées et qui reviennent le plus souvent sont :

- la visite de Riez et de la région,
- les hébergements,
- les activités sportives,
- le lac de Sainte-Croix, les Gorges du Verdon, les randonnées, les festivités.

Le Bureau du Tourisme est ouvert toute l'année. À partir du mois d'octobre, il sera ouvert du lundi au samedi. De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Exposition: Riez occupée, Riez libérée

► Du 5 octobre au 2 novembre 2004, au Bureau du Tourisme de Riez. L'association des Amis du Vieux Riez, en collaboration avec les Archives départementales et des collectionneurs privés, propose de commémorer le soixantième anniversaire de la Libération par une exposition au Bureau du Tourisme de Riez, du 5 octobre au 2 novembre 2004. Cette exposition, intitulée *Riez occupée, Riez libérée*, évoquera les événements des années 1940 à 1945 en trois parties :

- Riez face aux autorités : gouvernement de Vichy et armées d'occupation,
- la vie quotidienne pendant la guerre,
- la résistance et la libération.

Ces aspects seront évoqués à l'aide de reproduction de documents d'archives, de quelques documents originaux et d'objets d'époque prêtés par des collectionneurs privés.

Nous serions heureux de pouvoir intégrer aux documents officiels tous les documents que vous pourrez nous prêter concernant cette période (journaux, lettres, photographies...). N'hésitez pas à contacter M. Amiel, de l'Association des Amis du Vieux Riez (tél. : 04 92 77 80 45), le Bureau du Tourisme de Riez (tél. : 04 92 77 99 09) ou Magali Michot, coordinatrice de l'exposition (tél. : 04 92 77 97 88).

Une inauguration est prévue pour le samedi 9 octobre 2004 (date à confirmer), en présence de M. le Maire et Conseiller Général, des associations d'anciens combattants et avec la participation des Escadrons de l'Histoire, association de collectionneurs de véhicules de l'armée américaine de l'époque de la Seconde Guerre Mondiale.

Fête du Blé

► Le 8 août dernier l'association *Garden lei tradicioun* a organisé pour la cinquième année consécutive, la Fête du Blé. Ce jour-là, nous avons tenté de faire revivre, avec l'aide des agriculteurs d'hier et d'aujourd'hui,

l'atmosphère de ce monde agricole du début du siècle dernier, qui nous tient fort à cœur.

Nous avons pu compter sur la bonne volonté de chacun pour rendre à Riez son cachet d'antan.

Si cette fête fut une réussite, nous la devons à la participation du Conseil Général, de la Mairie de Riez, du Crédit Agricole, d'Axa Assurances mais aussi à celle des commerçants et des boulangers et de toutes les personnes qui, ce jour-là, ont su faire partager leur savoir-faire.

Les jeunes du Club Cool ont également participé en égayant la fête de guirlandes confectionnées par leurs soins.

À tous, nous voulons adresser un grand merci et leur dire *à l'an qué ven*.

Encore deux soirées magiques aux Quatre Colonnes

- Le Festival des IV Colonnes a définitivement conquis un large public (plus de 1 100 personnes sur 2 jours) pour sa 6^e édition, par sa qualité musicale et son ambiance chaleureuse et festive.

Les *Señor Holmès*, présents pour la 2^e fois, nous ont à nouveau séduits par leurs chants et leurs rythmes envoi-
vrants des Caraïbes, qui nous ont entraînés, au son du djembé, directement en Guinée-Conakri pour la suite de la soirée.



L'Afrique encore une fois à l'honneur dans ce festival, avec *Seyni et Yéliba*. Ce groupe a enflammé de son immense talent le site des Quatre

Colonnes. Avec son reggae Yankadi, le son du balafon et les danses plus qu'énergiques typiques à l'Afrique, il nous a rappelé les mêmes émotions que lors du concert des *Farafina* en 2002.

Pour la 2^e soirée, la chaleur et la complicité avec leur public, les *Lambda Vibes* ont immédiatement enthousiasmé la foule et installé les bonnes vibrations propices à la suite des festivités, avec les *Dub Incorporation* qui ont clôturé magnifiquement ce festival, réussite d'énergie, de métissage, de rencontres, de messages de tolérance et d'unité. Tout cela sans oublier les débuts de soirées animés respectivement par les groupes *Vasia* et *Underpaid*, musiciens *de chez nous*, que La Sauce est très fière de vous avoir présenté, car ils ont participé, par leurs talents et leur dynamisme, à installer l'ambiance pour ces deux soirées magiques. L'association La Sauce organisatrice de cette 6^e édition remercie la commune de Riez, le Conseil Général, les commerçants qui soutiennent activement cet événement, les techniciens et encore une fois un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent toute l'année pour vous offrir un Festival de qualité.

La Sauce vous remercie de votre fidélité et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 7^e édition.

La Sauce 04 500 Riez, lasauce04@hotmail.com

Riez en fête

- Troisième édition le 24 octobre 2004 de cette fête qui clôture la saison estivale. Venez nombreux participer, visiter, découvrir et apprécier : la Foire artisanale, le marché de terroir, l'animation musicale, le théâtre par la Compagnie *Pogne en Poche*, le spectacle équestre avec l'excellent *Mini Ranch* (toujours prêt à apporter sa contribution aux manifestations du village), l'exposition, l'animation musicale avec l'orchestre Jo Musette, la visite guidée.

N'oubliez pas!



Club Amitié dans la Joie - Mouvement des Aînés Ruraux

Présentation

Le club est né le 27 octobre 1975 et les statuts déclarés en Préfecture le 7 novembre 1975. Actuellement l'association enregistre 142 membres cotisants.

Son but : réunir les personnes âgées et les retraités du canton de Riez, les sortir de leur isolement, organiser leurs loisirs, les aider à améliorer leur vie de tous les jours, resserrer les liens amicaux entre elles, les informer de leurs droits, les renseigner sur les questions qui les préoccupent, organiser tout service d'entraide ou d'aide à leur bénéfice.

Association sans but lucratif, à caractère socioculturel, indépendante de toute organisation politique ou confessionnelle. Elle est membre de la fédération départementale des clubs d'aînés ruraux, forte dans notre département de 5 000 membres et de la fédération nationale des clubs d'aînés ruraux qui compte près d'un million d'adhérents.

Ses moyens sont les cotisations de ses membres, les résultats des manifestations qu'elle organise et la subvention de la municipalité.

Le club est ouvert tous les lundis et les vendredis de 14 h à 18 h, un goûter est offert et chacune ou chacun pratique l'activité de son choix. La cotisation est de 12 euros par année civile, assurance incluse. Depuis quelques années, le club est interâges, donc ouvert à toutes et à tous.

Activités

Les activités y sont nombreuses et variées : sorties, animations, voyages, activités culturelles, distractions, spectacles, scrabble, jeux de cartes, projection des vidéos tournées par Théo Keck, ateliers de travaux les jeudis de 14 à 18 h (incrustations sur carton mousse, patchwork...).

Ce que le club propose jusqu'au 31 décembre 2004 :

- Un concours de Rami et un concours de Contrée chaque mois, un concours de Scrabble par trimestre, tous dotés de quatre lots.
- Le 28 septembre une sortie à Biot, Vallauris, Vence et Saint-Paul-de-Vence.
- Du 25 au 29 octobre un voyage : La Costa Brava & Andorre.
- Le mercredi 17 novembre, sortie spectacle aux « Folies du Lac », le plus grand spectacle de music-hall du Sud de la France.
- Dans le courant du trimestre, un repas au Lycée Hôtelier de Sisteron.
- Le samedi 11 décembre le repas de Noël à la salle polyvalente avec animation.

Riézoises, Riézois venez nous rejoindre, du sang neuf dans une Association est un gage de longévité.

Le Conseil d'Administration

Club Cool

► Salut à tous !

Des nouvelles des jeunes du pays de Riez. Trois petits jours pour se préparer à l'été et voilà déjà un séjour. Une visite à Eurodisney, du 5 au 9 juillet, pour les plus grands qui ont apprécié la beauté du site et ont profité en compagnie des jeunes Gryséliens des attractions proposées. Accompagnés de Cédric et de Kaïna, ils ont pu visiter les alentours de Paris.

Mais pas de repos pour nos jeunes, le 13 juillet ils participaient à *l'Olympe Jeunes* organisé à Sainte-Tulle par les directeurs des centres du département. Ils ont affronté les autres candidats dans une série d'épreuves aquatiques le matin et l'après midi dans un tournoi de foot et de basket.

Et ce n'est pas tout. Le 15 et le 16, lors du *super-raid aventure*, les grands de la *Mare* sont venus former une équipe très efficace avec les plus jeunes du Club Cool. Pour ce projet passerelle, ils ont affronté différentes épreuves dans les alentours de Riez. Des défis, au lac de Sainte-Croix, sous l'œil attentif des secouristes mais aussi de Véronique et Franck, des épreuves d'agilités en vélo et de l'initiation à l'équitation au ranch du Ranquet à Roumoules. Pour le repos, merci à Puimoisson qui nous a accueillis dans son camping à titre gracieux et au *Café des Arts* pour les boissons offertes au petit-déjeuner. Le lendemain retour à Riez où malheureusement le quad a été annulé ; mais la journée ne s'est pas arrêtée là puisqu'ils ont fait un grand jeu et de retour au Club un *méga* goûter avant de se séparer.

Vous pensez qu'ils en auraient assez et bien non. Dès le lundi suivant, un autre groupe partait en direction de Guillestre pour faire du rafting et de l'hydrospeed. Dans les moments de détente ils ont visité le village des marmottes et ils ont fait une petite virée du côté de l'Italie, à Turin où les attendaient Patrice et Maria Sole leurs guides. Épatant de visiter la ville avec eux et de faire un pique-nique sur les rives du Pô ! On va arrêter là pour l'instant, les sorties et les séjours se succèdent encore mais nous vous en reparlerons bientôt.

Pour tout renseignement Tél. : 04 92 77 73 74

Association Les chemins de la Rabasse

- L'association intercommunale *Sur les chemins de la Rabasse* réunit les communes de Riez, Roumoules, Montagnac, Allemagne, Esparron, Puimoisson. Elle a pour but la promotion de la truffe dans le canton de Riez. Des animations sont prévues de décembre à février dans ces communes. À Riez ce sera le 30 janvier avec un concours gastronomique et des conférences. Réservez votre week-end !

Sport, Nature et Santé DIMENSION

- Une nouvelle activité voit le jour sur notre commune. En effet Isabelle Baali-Sarkissian, éducateur sportif breveté d'état, s'établit pour nous proposer tout au long de l'année un programme sportif d'encadrement et d'animation alliant la remise en forme personnalisée, la découverte pédestre locale ainsi que la sécurité et le bien-être dans l'eau.

Vous pouvez adhérer à un programme de remise en forme sans avoir besoin de vous déplacer et selon vos disponibilités (à domicile ou sur rendez-vous). Ce programme entièrement adapté à vos besoins vise un objectif de bien-être physique et moral et maintien de la santé : renforcement musculaire, remodelage de la silhouette, relaxation... Lors de la première séance grâce à des exercices basiques et à travers un échange verbal, une formule sera établie en terme de contenu, de durée et bénéfiquement de comportement individuel : gestion de son état de stress, retour du sommeil, augmentation de la résistance à l'effort, diminution de la fatigue, des tensions internes, disparition même de certaines douleurs.

La découverte pédestre locale vous promènera de façon régulière selon un programme trimestriel dans nos vallons, nos bois, nos coteaux, sur notre plateau, le long du Verdon... Des sorties à thème seront proposées avec des niveaux de difficultés différents en terme de durée, de technicité, de dénivelé... ciblant ainsi des familles ou des marcheurs émérites. Vous parcourrez notre Pays du Verdon en apprenant à le connaître et en vous enrichissant au sein de la nature : flore, faune, points géographiques particuliers, artisanat, pratiques locales spécifiques.

Lacs et piscines sont très présents dans notre environnement et notre département est classé à hauts risques dans le domaine de la sécurité aquatique (triste record que celui du nombre de décès par noyade en

2003). Il est vital pour nos enfants comme pour tous d'évoluer en totale sécurité dans l'eau. Mais ce n'est pas toujours évident de se déplacer pour suivre des cours de natation. Aussi en tant que maître nageur sauveteur, Isabelle intervient chez vous, dans votre piscine ou celle de vos voisins ou amis quel que soit votre âge, votre niveau, vos objectifs : initiation, perfectionnement, aquaphobie, examen à préparer, nage avec palmes au lac.

Elle vous propose également des séances d'aquagym en musique. Il vous suffit d'être quelques ami(e)s et à vous la remise en forme dans votre piscine : détente, renforcement musculaire en douceur et plaisir ! Vous organisez un anniversaire, une soirée se déroulant au bord de votre bassin ? Vous pourrez vous consacrer pleinement à vos enfants et vos invités en toute sérénité puisqu'elle en exercera la surveillance...

Prenez de bonnes résolutions et bougez votre corps !

Sportivement vôtre !

Isabelle Baali-Sarkissian

Programmes, tarifs, renseignements : 04 92 77 77 20, 06 18 30 50 81

La nécropole romaine de La Rougrière

- Un énorme succès pour cette journée opération archéologique réalisée par le Ministère de la Recherche (CNRS), le Ministère de la Culture et la Commune de Riez.

Constatant la pénurie d'offres immobilières de ce type, la ville de Riez s'est portée acquéreur d'un terrain au quartier de La Rougrière en vue de la création d'un lotissement destiné à l'installation de pavillons.

Se chargeant de la viabilisation des lots, la municipalité a posé un permis de construire qui fut suivi d'une demande de diagnostic archéologique de la part de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC-PACA Service Régional de l'Archéologie). Cette précaution était motivée par la découverte, en 1966, dans ce même quartier, d'une urne cinéraire en pierre évoquant la présence de l'une des nécropoles antiques de la cité.

Durant l'été 2003, l'INRAP (Institut National de Recherche d'Archéologie Préventive) a réalisé une série de sondages sur l'ensemble du terrain afin de définir son potentiel archéologique. Ce dernier s'est révélé positif sur l'emprise des lots implantés sur la bande nord du site,



le long du chemin de La Rougrière. Cette première opération a été entièrement financée par la commune.

Suite à ce diagnostic, une fouille archéologique a été réalisée durant les mois de juillet et d'août 2004 grâce à un partenariat entre le ministère de la Culture, le ministère de la Recherche (CNRS) et la commune de Riez. L'opération, menée en préalable à la vente des lots aux particuliers, a ainsi facilité les démarches administratives et minimisé les retombées financières,



la commune prenant à sa charge une part non négligeable du coût de la fouille (prêt d'un engin de terrassement municipal et salaires du conducteur et d'un responsable de secteur durant deux mois).

Durant cet été, Riez a donc été le théâtre d'une des plus importantes fouilles archéologiques de la région. L'équipe, dirigée par Philippe Borgard (chercheur au CNRS) assisté de Bruno Baudoin, d'Agnès Bonnet (Université de Provence) et de Fabienne Fournier-Gallice (attachée de conservation à la ville de Riez), a rassemblé une cinquantaine de bénévoles sur les deux mois, dont la majeure partie était constituée d'étudiants en cours de maîtrise, DEA et thèse de doctorat, mais aussi de passionnés de tout âge et de tout horizon, tels les membres de trois associations : les Amis du Vieux Riez, l'ARDA-HP (Association pour la Recherche et le Développement de l'Archéologie dans les Alpes-de-Haute-Provence) et l'AAV (Association Archéologique du Vaucluse).



Le travail de cette équipe a permis la mise au jour d'une très large partie de la nécropole Est de la cité romaine bordant la voie reliant Riez à Castellane, elle-même repérée lors des sondages. En effet, toujours extérieures à la ville, les zones funéraires antiques se développaient le long des voies principales. La fouille a révélé plus d'une vingtaine d'enclos (assimilables à des concessions funéraires) renfermant chacun plusieurs sépultures. De ces enclos ne sont aujourd'hui visibles que les niveaux de fondation réalisés en galets liés au mortier, il faut restituer une élévation d'environ 1,50 m bâtie en petits moellons taillés ; ces structures ne possédaient ni ouverture, ni toiture.

La quasi-totalité des sépultures est constituée d'incinérations secondaires, c'est-à-dire de dépôts d'ossements calcinés et de cendres récupérés sur le bûcher et déposés soit dans des fosses creusées en pleine terre, soit dans des coffres de bois, dans des urnes en verre protégées par une amphore (deux exemplaires), soit dans des urnes en céramique, soit, enfin, dans des urnes cylindriques en plomb dont la nécropole de La



Rouguière a révélé l'un des plus importants ensembles découverts à ce jour en France. Ces dépôts sont parfois accompagnés d'offrandes : cruches en céramique commune, balsamiques (fioles en verre), lampes à huile... La fouille a également révélé deux inhumations l'une d'une enfant d'environ 7-8 ans enterrée dans un cercueil de bois, parée de bracelets en lignite (?) et en perles de verre, d'un collier de perles en pâte de verre et d'un miroir (?) en fer, l'autre est un cercueil de plomb de petite taille dont la fouille sera réalisée ultérieurement par une anthropologue.

Enfin, une petite bague en or ornée d'une pierre gravée d'un Cupidon, trouvée dans le même contexte, est appelée, par sa beauté et sa rareté, à devenir l'une des pièces les plus remarquables du futur musée prévu dans l'Hôtel de Mazan. Le programme muséographique est d'ores et déjà rédigé et la découverte de ce mobilier archéologique viendra enrichir les collections qui y seront présentées.

Le paratonnerre

- La chapelle de Saint-Maxime a toujours été protégée par un paratonnerre. Il a eu son utilité puisque la foudre est tombée plusieurs fois. En juillet 2001, il était hors d'usage. La foudre est à nouveau tombée et a détruit l'ensemble des appareils électriques de l'ermitage.

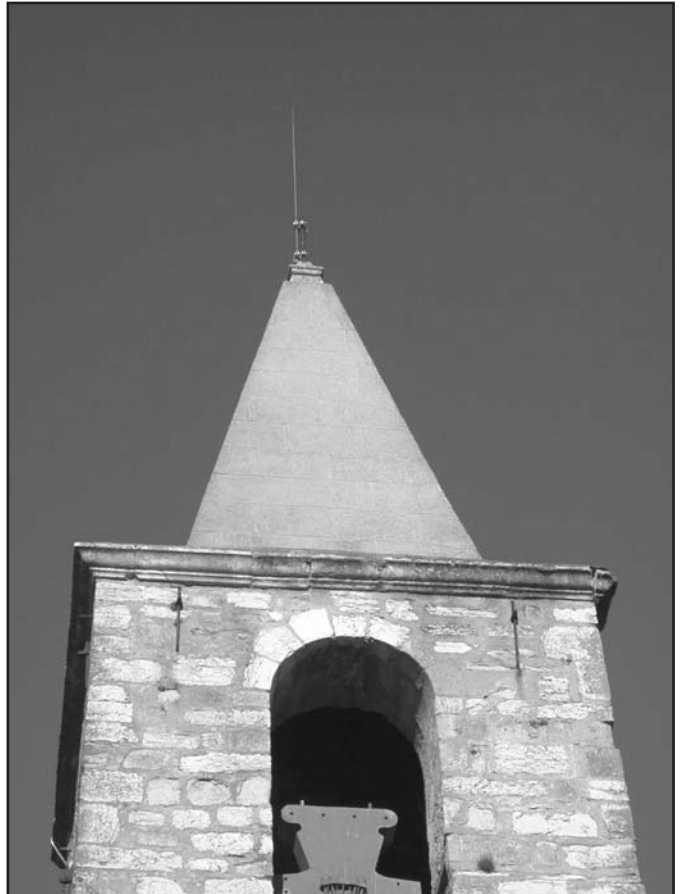
Un nouveau paratonnerre a été installé par la municipalité. Sa protection s'étend aussi sur le village.

À propos de la foudre : le saviez-vous ?

- Le son d'un coup de tonnerre se propage à environ 340 m/s.
- La lumière voyage à 300 000 km/s.
- En divisant par trois le nombre de secondes qui séparent l'éclair du tonnerre, on obtient le nombre de kilomètres qui nous séparent de l'orage.

La couleur de l'éclair nous informe sur la composition de l'air ambiant.

- Un éclair rouge indique de la pluie dans l'air.
- Un éclair bleu, la présence de grêle.
- Un éclair jaune est le signe d'une quantité importante de poussière dans l'atmosphère.
- Un éclair blanc est signe d'un air très sec.



Le Club de Tir

- Le Club de Tir Riézois, comme toutes les années, a organisé le Challenge Hermitte qui clôture la saison d'été. Samedi et dimanche les tireurs se sont appliqués car les scores ont été à la hauteur de leurs talents. Nous avons compté la présence des tireurs de Manosque, de Digne et de Barcelonnette ainsi que le maire conseiller général de Riez et le maire d'Allemagne-en-Provence. De nombreuses coupes et médailles ont récompensé les meilleurs. Un apéritif et un repas ont suivi et, pour ne pas manquer à la tradition, la partie de boules s'est déroulée sous un soleil éclatant. Nous espérons que de jeunes tireurs viendront augmenter nos effectifs. Les débutants pourront venir s'initier au tir sous la surveillance de tireurs qualifiés dans la plus grande sécurité. Ils peuvent se renseigner au siège du club situé au Café de France qui les dirigera vers les personnes compétentes. Nous remercions les généreux donateurs qui ont permis de récompenser par coupes et médailles les concurrents et gagnants du Challenge Robert Hermitte.

Bienvenue à Faceto

Bijoutier joaillier, créateur

qui est situé

4 chemin des Mongettes,

04500 Riez

Tél./fax : 04 92 77 86 30

Romain ARDANUY

vous accueille pour réparation,
création et vente de bijoux.



Calendrier scolaire

Toujours utile en ce début d'année scolaire, le calendrier des vacances de la zone B.

La Toussaint : du samedi 23 octobre
au jeudi 4 novembre 2004

Noël : du samedi 18 décembre 2004
au lundi 3 janvier 2005

Hiver : du samedi 5 février au lundi 21 février 2005

Printemps : du samedi 9 avril au lundi 25 avril 2005

Des numéros au service des habitants de Riez pour faciliter les relations des administrés et des services EDF GDF

Les services clientèles

EDF GDF services Provence :

Particuliers N° Azur : 0810800097

Artisans, Commerçants et Professionnels

N° Azur : 0810814841

Conseils EDF « Clients particuliers » :

N° Azur : 0810126126

Urgence et dépannage :

N° Azur : 0810333004

Pluviométrie

La pluviométrie à Riez ces dernières années: un relevé très intéressant de Théo Keck. Si on ne s'en était pas rendu compte, les chiffres parlent !



1998 :	448,5 mm
1999 :	731 mm
2000 :	843 mm
2001 :	656 mm
2002 :	786 mm
2003 :	461 mm
2004	
janvier :	30 mm
février :	38 mm
mars :	1,5 mm
avril :	29 mm
mai :	45,5 mm
juin :	9,5 mm
juillet :	0 mm
août :	72 mm



Total provisoire 2004 : 225,5 mm

Fin décembre, nous saurons si 2004 a été l'année la plus sèche.

3^e Fête Parc Naturel Régional du Verdon

Dimanche 3 octobre 2004

Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie

Depuis sa création, les Amis du Vieux Riez participent à cette manifestation et proposent la reconstitution d'une fouille archéologique à l'intention des enfants.

Des panneaux sur le thème des Journées Européennes du Patrimoine "Sciences et Techniques" compléteront le stand des Amis du Vieux Riez.

Infos de dernière minute !

- « Sofiane », peut-être un nom que vous
- entendrez souvent dans le monde de la chan-
- son. Ce jeune homme est le petit-fils de
- M. Gilbert LAMBERT qui habite place St-
- Antoine à Riez. Il participe à la grande aven-
- ture de la STAR ACADEMY!
- Soutenez-le en regardant l'émission sur TF1,
- tous les soirs à 19 h et lors du « prime time »
- le vendredi soir à 20 h 50.

Bonne chance Sofiane !

Le carnet de l'état civil

Décès

- 21/06/2004 - Ginette, Renée GUYONNET, née le 22/03/1937
- 19/07/2004 - René, Georges GAYDE, né le 25/08/1941
- 21/07/2004 - Marcelle, Augusta RANQUE, veuve BOURJAC, née le 09/01/1910
- 23/07/2004 - Andrée, Marie, Sylvie BLANC, épouse BARBE, née le 16/07/1928
- 02/08/2004 - Geneviève, Stéphanie COLOMBIER, veuve HESSE, née le 18/09/1914
- 12/08/2004 - Ange, Raymond BORGHESI, né le 13/01/1927
- 22/08/2004 - Elie, Louis MONIER, né le 18/01/1940

Mariages

- 21/05/2004 - Stéphanie TIPHAINE et Pascal VERNET

Naissances

- 20/06/2004 - Bertrand, Franck, Jack ERBA, né à Digne-les-Bains (04)
- 30/06/2004 - Tony, Jacques, Alain GIORDANENGO, né à Creil (Oise)
- 22/07/2004 - Angelika, Rose PIGUET, né à Digne-les-Bains (04)
- 22/07/2004 - Manon, Arlène, Michelle ARDANUY, née à Aix-en-Provence (13)
- 22/07/2004 - Andréas, Emmanuel, Charles FERRARA, né à Aix-en-Provence (13)
- 27/07/2004 - Guillaume, Bruno, Marcel, René DI NICOLA, né à Digne-les-Bains (04)
- 28/07/2004 - Ludovic, Antoine ANNOVAZZI, né à Digne-les-Bains (04)
- 31/07/2004 - Maëlys, Inès JOSEPH, née à Manosque (04)
- 10/08/2004 - Mathias TOSELLO, né à Manosque (04)



INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

http://www.ville-riez.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie : 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde : 15

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital : 04 92 70 10 00

Pharmacie : 04 92 77 80 26

Ambulances : 04 92 77 97 66

Bureau de Tourisme : 04 92 77 99 09

Déclic Météo : 08 92 68 08 08

Crèche Halte Garderie : 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans) : 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans) : 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot sur l'adresse g.pierrot@tiscali.fr avant le 15 décembre 2004 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.